

Août 2004

N°9



Dans ce numéro :

Manifestations et cérémonies 2 à 4

GR Tour de Pays 5

Réunions du Conseil municipal 6 et 7

Hier à Thoiry 8 et 9

Informations diverses 10 à 12

Sommaire :

- Une centenaire à Thoiry, une fête pour la commune.
- Le tour du plateau de la Leysse passe par Thoiry et les glaciers de la Rippe. Suivez le GR de Pays et les marques jaunes et rouges.
- Redécouvrez l'univers du forgeron.

Editorial

L'élaboration d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme anciennement POS) était une des priorités de l'équipe municipale. Ce travail rentre dans sa dernière phase : l'enquête publique avant l'approbation définitive et son entrée en application.

Cette enquête publique se déroule du 23 août au 22 septembre. J'attire tout particulièrement votre attention sur cette démarche qui n'est pas une simple formalité. C'est l'occasion de prendre connaissance en détail du projet arrêté par le Conseil municipal, d'en discuter avec le commissaire enquêteur ou les élus et de faire part de vos éventuelles remarques et suggestions. Il est bien évident que toutes les demandes et réclamations ne pourront pas être satisfaites, mais des dernières mises au point ou améliorations restent possibles avant le document définitif.

Donc n'hésitez pas à venir en mairie

Enfin, comme vous l'avez certainement déjà remarqué, pour son numéro 9, le « THOIRZAN INFO » a une nouvelle présentation. Cette nouvelle version doit améliorer notre bulletin en le rendant plus agréable à lire.

Bonne lecture à tous.

J. ESQUEVIN

Embellir son cadre de vie

Nous tenons à souligner les multiples petits gestes qui rendent notre commune plus agréable à vivre et mettent aussi son patrimoine en valeur. Il est bien sûr hors de question de faire la liste complète de toutes ces initiatives bienvenues, mais citons juste à titre d'exemples : repeindre les inscriptions sur une croix, restaurer un vitrail d'une chapelle, mettre des fleurs sur la barrière d'un pont, etc.... La liste est loin d'être complète et, à cela, il faut ajouter les trésors d'imagination, de patience et de travail déployés pour fleurir les maisons. Tous ces efforts méritent des encouragements et un grand merci.

Fêtes et manifestations

Une centenaire à Thoiry



Le dimanche 14 mars, Thoiry était en fête pour célébrer les 100 ans de madame Françoise BOUVIER, habitante de la Fougère depuis le 26 février 1927.

Françoise RUBAT est née le 12 mars 1904 dans une famille de cultivateur dans un hameau des Déserts. Au début du siècle dernier, les enfants travaillaient très tôt et n'avaient guère le temps de s'amuser. Françoise a donc connu le travail de bonne heure avant d'épouser Numa BOUVIER du hameau de la Fougère. Sa vie dans notre commune a toujours été laborieuse consa-

crée à la culture et au dressage des bœufs.

En 1928, Raymond voit le jour dans ce jeune foyer, sera fils unique et fondera lui-même une famille avec Angèle PERRIN, une autre « désartière » qui donnera cinq petits enfants à Françoise, tous élevés dans la maison de la Fougère.

Hélas, les années ont apporté leur lot de douleur à la famille BOUVIER : Numa disparaît en 1964 puis Ginette, l'aînée des petites filles, est frappée en pleine jeunesse par une terrible maladie qui l'a paralysée pendant plus de dix ans, et qui à été soignée admirablement par un mari très intentionné. Enfin, c'est Raymond qui disparaît en novembre 2002 après une courte mais terrible maladie. Pour Françoise ce sera un coup terrible qu'elle supportera avec courage grâce à la présence dévouée de sa belle fille et de ses petits enfants dont deux vivent encore dans la maison familiale.

Mais ce 14 mars, si les disparus étaient bien présents dans le cœur de tous, chacun était heureux de fêter les 100 ans de « la Soie », comme l'ont toujours nommée les Thoirzans. La municipalité avait organisé une réception à la salle des fêtes sous forme d'un apéritif lunch, pour « sa » centenaire, sa famille et ses amis; en présence de monsieur BURDIN conseiller général du canton, des maires honoraires de Thoiry et de Jean Louis DUMAZ actuel maire des Déserts.

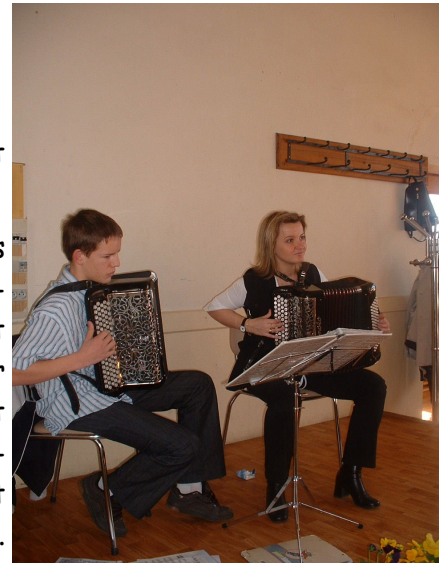
Françoise BOUVIER bien entourée et soignée par sa famille et par des aides à domicile de l'ADMR jouit d'une vieillesse paisible, dans sa maison.

Succès du thé dansant

Le samedi 3 avril, les danseurs s'activaient sur la piste, les bonnes volontés s'affairaient en cuisine ! et ce fut une réussite. La commune de Thoiry est toujours bien représentée chez les accordéonistes : en effet, Pierre-Marie, Stéphane et Romain sont déjà des "anciens" du groupe et pratiquent

cet instrument avec talent.

Les organisateurs de cette manifestation remercient tout ceux qui, par leur présence, ont encouragé ces jeunes musiciens et leurs formateurs. Merci également à l'orchestre toujours autant apprécié.



Deux jeunes artistes bien sympathiques

Repas des anciens : la joie de se retrouver



Le tour de chant : un moment attendu et apprécié

Le traditionnel repas offert aux plus anciens s'est déroulé le dimanche 25 avril. Plus de 70 personnes avaient répondu à l'invitation, tandis que 9 repas étaient portés au domicile des moins valides. La décoration de la salle des fêtes et

particulièrement celle des tables a valu aux organisateurs les félicitations de tous. Les premiers jours printaniers avaient aiguisé les appétits et chaque convive a, semble-t-il, apprécié le copieux menu du jour! L'animation était assurée par deux jeunes accordéonistes venus accompagner des membres de leur famille pour les danses et les chansons d'autrefois.

Et la joie se lisait sur tous les visages, ceux des organisateurs et serveurs du jour et ceux de leurs hôtes.



Le repas des aînés est avant tout un moment de rencontre et de convivialité

Pour des raisons de manque de place, il est impossible de développer en détail toutes les manifestations. Mais il convient d'évoquer deux réussites: le carnaval le 28 février et la kermesse le 19 juin. Ces deux fêtes ont su faire la joie des petits et des grands en animant notre commune.

19 mars, 8 mai, 4 juillet, le calendrier commémoratif est important et la commune de Thoiry ainsi que la population sont attachées à ces manifestations du souvenir, moment d'hommage et de rassemblement..

En souvenir du 19 mars 1962

Ce jour-là, à midi, le cessez-le-feu était proclamé en Algérie, après les accords signés la veille à Evian par la France et le FLN. Une guerre de 10 ans, longtemps nommée "Événements d'Algérie" prenait fin. La commune de Thoiry a tenu à commémorer cette date afin d'honorer la mémoire de ceux qui ont donné leur vie et leur santé pour la

France. La population n'oublie pas le sacrifice de l'un des leurs, René Mollard, fauché en pleine jeunesse. Tout le monde a encore à l'esprit les combattants atteints dans leur chair mais également dans leur esprit après les scènes vécues là-bas.

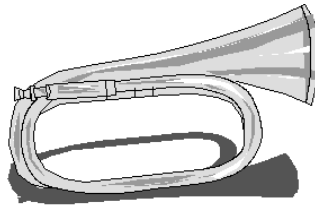
Le 19 mars dernier, le Maire, les Anciens combattants et une partie de la population réunis au

tour du monument aux morts se sont souvenus de tout cela. Après lecture du manifeste du Comité National de la FNACA, une coupe fleurie a été déposée par deux enfants, puis chacun a observé une minute de silence et de recueillement.

Sonneur de clairon bénévole !

Depuis plus d'un an, Lionel Scalzo est devenu sonneur de clairon lors des cérémonies commémoratives au monument aux morts, notamment lors du dernier 8 mai. C'est un geste qui méritait d'être signalé, car il a

fallu à ce jeune adulte un certain courage pour



affronter seul le pu-

blic. Depuis qu'il a répondu "présent" pour cette tâche bien particulière, Lionel fait partie des 45 musiciens bénévoles de la clique de l'union départementale des Sapeurs Pompiers de Savoie. Il

pratique le clairon mais aussi le cor de chasse ; il participe aux entraînements à Chambéry, mais vous l'entendez peut-être aussi soit à Bonvillard, soit vers la fruitière

1944-2004 : Ne pas oublier



Dépose d'une coupe de fleurs au cimetière

Il y a 60 ans, le site du Margéraz était le théâtre d'un drame de la Résistance à l'ennemi : Dominique Cornéglia, 20 ans, tombait sous les balles allemandes, alors que ses camarades réussissaient de peu à sauver leur vie. Ceux-ci continuent à se souvenir et à commémorer cet événement tragique, tous les mois de juillet. Cette année, avec le soixantième anni-

versaire de la libération de la Savoie, les Anciens du Maquis, l'actuel et l'ancien maires de Thoiry ainsi que des membres de la municipalité étaient particulièrement recueillis pour fleurir la tombe de leur jeune ami. Avant de se rendre à la bergerie de Margéraz,, les anciens combattants de 1944 se retrouvaient à la mairie pour partager le verre de l'amitié.

La glacière de la Rippe, théâtre d'une chaleureuse rencontre

Ils étaient une quarantaine de marcheurs, ce samedi 2 juillet, à emprunter le sentier GRP (grande randonnée de pays), pour rejoindre le site des glaciers de la Rippe. Auparavant, un groupe était passé au pied de la Galoppaz par la combe Servenne puis redescendu sur le col des Prés avant de parcourir le chemin du Garde et de poser les sacs pour un casse-croûte bien mérité alors qu'un autre groupe arrivait des Déserts. Le café leur était offert par les organisateurs de cette journée-découverte du Plateau de la Leysse et de ses sentiers GRP. A 14h30, Jérôme Esquevin, prit la parole pour évoquer le passé de la glacière exploitée jusque dans les années 1940, le travail pénible que représentaient l'entretien des bassins, la découpe de la glace, son stockage dans le puits profond, et enfin son transport nocturne vers les hôtels et restaurants de Chambéry ou Aix les bains. Il rappela également comment le site avait été tiré de l'oubli par le précédent Maire, Guy Francony, initiateur d'un premier défrichage. Il remercia tous les acteurs de cette remise en valeur du site: propriétaires, bûcherons bénévoles, SIPL (syndicat intercommunal du plateau de la Leysse), Parc naturel régional des Bauges. André Guéraz, Président du PNR, adressa ensuite quelques mots de félicitations aux différents intervenants. Il ne restait plus qu'à couper le ruban symbolique ouvrant officiellement le site aux visiteurs, ce qui fut fait sous les applaudissements ; une ovation particulière fut faite à Maéva Second, employée du SIPL dont le travail s'est révélé particulièrement efficace.

Le GR de Pays est inauguré.

Le sentier de Grande Randonnée de Pays Tour du plateau de la Leysse est inauguré depuis le samedi 2 juillet 2004. Ce nouveau GR fait le tour des six communes du Plateau et, donc traverse la nôtre, du Col des Prés jusqu'au Fournet, en empruntant le Chemin du Garde et en passant par les Glacières de La Rippe, Thorméroz et les Chavannes. Son balisage jaune et rouge va être renforcé dans un proche avenir pour éviter que les promeneurs ne prennent de mauvaises directions. Ce circuit de deux à trois jours de marche permet de pratiquer la randonnée sur le Plateau et est un atout pour le développement des loisirs et du tourisme. Un bon argument pour la location de nos futurs gîtes communaux !

Une histoire en patois écrite par Lucien Mollard : Tché L'Marésho

L'Tôéne d'le Çhavnétés - qu'le z'anchins d'y vlazhe ont biè cogni - s'betté on çha chi l'z'épallé è profitté d'la ptiutta plôzhe que fò houï, p'allò d'gran matin tché l'maréchò fòrré r'parò l'poéle à quatre brons qu's't'éclapò p'dechi lévé.

A cho mòmè, quand l'poéle étié coss', on allove pò tché FONTÂNA, dezheu l'çhotiau d'Çhambéry n'açhetò ion !

L'maréchò parchévé dou tré golés, bettové n'a plaqua avoé d'ptious bolons « poéliers ». N'y aviévé p'n'a ptiutt'ôra è l'poéle étié r'capelò p'n'a générachon !!

Apré la r'parachon, l'Tôéne è l'maréchò sont allò bér-rer on zheveleù y bistrot d'y vlazhe d'l'église. Y a déro t'aca mizheur è demi !

La Jeannie qu'attédiévé l'poéle p'forre l'gouttò, véil-lévé l'Tôéne à l'angle d'la méson. Quand l't'arvò è fian-fiournè, avoé l'poéle chi la barôtta, l'y a fotty n'abadò :

- ..., t'ò mé trènò p'le bistrots, hein ! ...

L'pour Tôéne a lécha pòssò l'orazhe, poé l'a deun' p'és-séyer d'la calmò :

- Non, ... mè ,... n'y aviévé de bolons Jeannie !!

C'leus que comprègnont pò l'patoé, n'ont qu'à démandò à on v'zhin de fòrre la traducchon !

Compte rendu de la réunion du Conseil municipal du 06 février 2004

Subventions aux associations

La commune continue de verser des subventions à des associations intervenant sur la Commune ou présentant un intérêt public réel. La liste des associations ainsi que le montant attribué à chacune est disponible en mairie.

Demande de subvention CGD

Une demande de subvention pour la construction de gîtes au-dessus de la salle des fêtes va être adressée à la Région au titre du Contrat Global de Développement.

Demande de subvention pour les pistes

Le conseil municipal, après délibération, accepte à l'unanimité le projet de travaux élaboré par l'ONF..

Téléphonie mobile

Le Conseil donne un avis favorable au montage proposé par le Conseil Général en vue de couvrir en téléphonie mobile les communes classées en zone blanche.

Glacières de Thorméroz

Le conseil municipal, après délibération, accepte à l'unanimité le projet "Signalétique belvédères" du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges. L'aménagement du site des glacières sera financé à hauteur de 2000 €uros par la Commune (sur un coût total estimé à 20 881 €) pour des reprises de maçonneries sur certains murs et l'achat de tables de lectures, de silhouettes, ...

Contrat de maîtrise d'œuvre sécurisation de la RD 206

Le Conseil Municipal, autorise à l'unanimité le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre avec la DDE.

Commission d'appel d'offre.

FRANCONY Olivier, COULANGES Ginette et POUËSSEL Jean-Luc sont élus titulaires de cette commission.

DUMAS George, TOURNIER Thierry et DUHEM Dominique sont élus suppléants de cette commission.

Ils auront pour rôle notamment de procéder aux ouvertures de plis lors des diverses consultations et donner un avis au conseil municipal.

Compte-rendu de la séance du conseil municipal du 14 mars 2004:

Budget principal : adoption du compte administratif 2003 :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	106 089.54 €	217 368.49 €
Recettes	58 617.36 €	307 966.07 €
Déficit	47 472.18 €	
Excédent		90 597.58 €
Résultat cumulé : Excédent de l'exercice :	43 125.40 €	

Budget de l'eau : adoption du compte administratif 2003 :

	INVESTISSEMENT	EXPLOITATION
Dépenses	11 411.79 €	6 702.56 €
Recettes	7 206.31 €	56 572.02 €
Déficit	4 205.48 €	
Excédent		49 869.46 €
Résultat cumulé : Excédent en clôture d'exercice :	45 663,98€	

Budget principal et budget de l'eau : budget primitif 2004.

Le Conseil Municipal adopte le budget primitif équilibré en recettes et dépenses, arrêté comme suit:

Fonctionnement : 294 997.00 euros Investissement : 1 031 517.18 euros

Il ADOPTE ensuite le budget du service de distribution d'eau potable 2002 arrêté comme suit :

Exploitation : 68 163.98 euros Investissement : 13 755.48 euros

Taux d'imposition et taxes locales:

Les taux d'imposition sont ainsi fixés pour 2004 :

Taxe d'habitation	11.18 %	augmentation de 0.50 point
Taxe sur le foncier bâti	20.16 %	inchangé
Taxe sur le foncier non bâti	91.87 %	inchangé
Taxe professionnelle	14.40 %	inchangé

Aliénation chemin:

Le Conseil Municipal demande à Monsieur le Maire l'ouverture d'une enquête publique en vue de l'aliénation d'un chemin rural situé au lieudit Les Mollards et inutilisé depuis de nombreuses années.

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 11 juin 2004

Tarifs de l'eau : Nouveaux tarifs à partir du 1^{er} juillet 2004 :

Abonnement :	35 €
Location de compteur :	inchangé
M ³ jusqu'à 300 m ³ :	0,72 €
M ³ au-delà de 300 m ³ :	0,65 €
Taxe de raccordement :	500 €

Tarifs des ordures ménagères :

Résidence principale :	94 €
Résidence secondaire :	71 €
Personne seule :	47 €

Renouvellement contrat ASEM : Le contrat de l'Agent qui aide au fonctionnement de la classe de cycle II est reconduit pour la prochaine année scolaire.

Renouvellement contrat Intervenante en italien à l'école : Le contrat de l'intervenante en Italien est reconduit pour la prochaine année scolaire.

Demande de subvention pour le chauffage de l'école : Le conseil demande les subventions auprès des financeurs concernés.

Stationnement à Thorméroz : Le Conseil s'oppose à la décision de fixer le point d'entrée du GR tour du plateau de la Leysse en raison des problèmes de stationnement.

Séance du 2 juillet 2004

Élections sénatoriales du 26 septembre 2004

M. Jérôme ESQUEVIN est élu délégué. Mlle Catherine LAPOLEON, M Georges DUMAS et M Olivier FRANCONY sont élus suppléants.



C'était hier à Thoiry Le maréchal ferrant

Raymond MOLLARD, dit Raymond Maréchal, fut le dernier forgeron et maréchal ferrant de la commune. Sa forge située au village des Mollards avait déjà abrité deux générations de forgerons : son père, Jean (1858-1930) et son oncle François (1866-1948) lui avaient appris les bases du métier qu'ils tenaient eux-mêmes de leur père Claude, mort en 1880. La forge du village a donc fonctionné plus d'un siècle dans les mêmes murs. La maison rénovée et agrandie au cours des générations, conserve de nombreux outils attestant de l'activité des propriétaires.

Raymond qui a perdu son père âgé de 72 ans quand lui-même n'en avait que 17, a surtout appris le métier au côté de son frère Claudius de 10 ans son aîné. Il parfait son apprentissage chez Pin à la Ravoire, puis à l'armée durant son service militaire dans les Chasseurs Alpains. C'est là qu'il apprend à soigner les bêtes de somme (chevaux, mulets), leurs pieds, leurs dents, leurs coups de sang (il pratiquait les saignées) et leurs diverses maladies. En rentrant de l'armée, il continue à travailler avec son frère jusqu'à la mort prématurée de celui-ci lors des combats de 1940. Outre le métier de forgeron, Raymond continue l'agriculture, comme l'ont fait ses parents et grands-parents : avant de commencer sa journée à la forge, il a déjà sorti le fumier, trait les vaches; l'été il a déjà fauché le foin qu'il rentrera le lendemain soir : double actif !

Les communes de Puygros et d'Aillon le Jeune, ayant également des forgerons (Chatelain à Puygros, Garnier à Aillon le Jeune), les clients de Raymond sont donc essentiellement des agriculteurs de Thoiry ; ils viennent faire ferrer leurs bœufs, le "*travail*" (dispositif d'immobilisation des bœufs pendant leur ferrage) est installé dans l'appentis jouxtant la forge. En début de carrière, le maréchal se fournissait déjà en fers industriels pour les chevaux et les bœufs, *il suffisait* alors de les rectifier si nécessaire, avant la pose, selon la morphologie des pieds de chaque

bête ; mais il fabriquait entièrement les fers des mulets et ceux des chevaux qui n'avaient pas "*la peinture standard*". Les "*clients*" rendaient visite à leur maréchal environ 3 ou 4 fois dans l'année selon les travaux effectués ; ainsi les bêtes dont les propriétaires possédaient des terres au col des Prés ou des vignes aux Aymes, revenaient plus souvent. Avant 1950 les bœufs étaient *les clients* les plus nombreux, ensuite les mulets et les chevaux ont pris la première place, avant que les animaux de trait ne soient inexorablement remplacés par les tracteurs dans les années 60-70.



Pose du fer sur le sabot.

Raymond possédait la force physique et le caractère bien trempé nécessaires pour dominer certains animaux rétifs, parfois "vicieux" ; la séance de ferrage commençait quelquefois par un affrontement entre l'homme et la bête ; chaque fois, l'animal finissait par céder. Depuis la fin de la guerre, Raymond se rendait chaque samedi chez son copain Michel Dumaz aux Déserts pour ferrer les boeufs des "Désartiers"; il utilisait un "travail" qu'il laissait sur place; la maison Dumaz qui accueillait les clients du maréchal se transforma bientôt en "bar Dumaz" puis les propriétaires construisirent, de l'autre côté de la route, le "café-restaurant". A partir de 1958 les déplacements du maréchal s'effectuèrent en voiture(une 4cv bleue dont tous les Thoirzans se souviennent encore, puisqu'elle n'a quitté la commune que depuis quelques années.

Outre le ferrage, le forgeron avait bien d'autres ouvrages : une tâche importante était le bandage des roues : chariots, tombereaux ou barrots, brouettes. Le matériel arrivait le samedi matin, livré par le car Planche. Ce travail était délicat et nécessitait un grand savoir-faire : prise de la mesure exacte du périmètre de chaque roue en bois, découpe de la bande de fer nécessaire (ni trop large ni trop étroite sous peine d'usure prématurée du bois), cintrage de la bande de fer à l'aide d'une cintrouse à rouleaux puis, soudure des deux extrémités à la forge, ou plus tard, à l'arc ; pour le cerclage, cela se passait à la forge pour les roues de petites dimensions ou dehors pour les plus grosses. C'était sans aucun doute l'opération la plus délicate : pas assez chaud, le fer se dilatait mal, et le cercle ne pouvait s'emboîter sur la roue en bois; trop chaud, il brûlait le bois. Le secret, c'était une température uniforme.

Il y avait aussi la fabrication du matériel agricole, (herses, rouleaux, charrues, monte-foin...) les réparations d'outils (surtout les lames de faucheuses), puis avec le progrès, la fabrication de remorques à pneus avec récupération d'essieux de vieilles voitures et adaptation des freins. La première remorque sortie de la forge de Thoiry est encore en circulation actuellement après un "relookage made in Thoiry"...



Raymond sur le 1^{er} tracteur de sa fabrication.

Raymond Mollard est un homme de progrès : il fabrique son premier tracteur en 1949 ou 1950, il obtient la carte grise le 26 juillet 1952, après la visite de l'ingénieur des Mines qui se déplaçait régulièrement à Saint Jean d'Arvey ! Il exécute également des travaux de plomberie tels que les prises en charges pour les nouvelles installations d'eau et la pose des abreuvoirs automatiques dans les écuries.

Raymond "Maréchal" prend sa retraite en 1975 mais continue à bricoler dans sa forge jusqu'à ce que la maladie n'ait raison de sa robustesse en 1981. De son activité, il reste encore tous les outils que Lulu Maréchal, son fils garde précieusement. Le "travail" est démonté, dans un coin, il ne sera probablement plus utilisé mais il sera peut-être un jour remonté pour expliquer aux jeunes générations comment on ferrait les boeufs.

Ecrit par Madeleine ROSSI avec les renseignements fournis par Lucien Mollard.

Photos de Lucien Mollard

INFORMATIONS DIVERSES

Etat civil premier semestre 2004

Naissances

Basile au foyer de Claire et Pierre-Yves Grillet le 20 janvier 2004 à Thorméroz

Aurélien au foyer de Florence et Jean-Pierre TROSSET le 9 juin 2004 aux Mollards.

Félicitations aux heureux parents et tous nos vœux de bonheur aux nouveaux Thoirzans.

Décès

Claudius Alfred PROVENT est décédé le 25 janvier 2004.

Né à Thoiry en 1921, ancien conseiller municipal, unanimement apprécié et respecté, « Fred » PROVENT nous a quitté cet hiver . Il laisse le souvenir d'un homme agréable et responsable qui, toute sa vie, a eu le souci de l'entraide. Il a joué un rôle important dans la vie de notre village. C'est entouré de l'affection des siens qu'il a lutté contre la maladie ces dernières années. Le Conseil municipal , au nom de tous les Thoirzans, renouvelle ses sincères condoléances à sa famille, notamment à son épouse Jeanne, à ses enfants et petits-enfants.

Bienvenue aux nouveaux Thoirzans

De nouvelles familles ont choisi de s'installer à Thoiry depuis le début de l'année. Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne intégration dans notre village.

L'ECOLE

Effectif :

41 élèves

Enseignantes :

Cécile SARTRE

Véronique

LETELLIER

Téléphone :

04 79 28 46 05

Travaux 2004 :

Remplacement de toutes les huisseries extérieures et réfection des marquages sur la chaussée

Sur le chemin de l'école

L'école ce n'est pas seulement les enfants et les enseignants, c'est toute une vie inscrite dans celle du village.

Le Conseil d'Ecole est la première instance de la vie de l'école. Il est composé des enseignants, des représentants de parents d'élèves, de la municipalité et du Délégué Départemental de l'Education Nationale. Les représentants des parents d'élèves sont élus au début de chaque année scolaire par les familles. Ce Conseil se réunit une fois par trimestre et son rôle consiste à donner un avis sur la vie scolaire, les activités périscolaires, l'animation, l'hygiène, la sécurité et les travaux. Les choix pédagogiques ne sont pas de sa compétence, mais font l'objet d'explications et d'échanges avec les enseignantes lors de réunions plus spécifiques en début d'année scolaire.

Les parents s'engagent également en rejoignant la dynamique Association des parents d'élèves. Cette association contribue au financement de certaines activités extra scolaires en organisant tout au long de l'année des manifestations (kermesse, carnaval, vogue,...) et ainsi participe grandement à l'animation de notre commune. Un grand merci à tous ces bénévoles.

Infos pratiques

Heures d'ouverture au public

POSTE	MAIRIE	BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
<p>Lundi de 9h à 11 h 30</p> <p>Mercredi de 9h à 11h 30</p> <p>Vendredi de 9 h à 11h 30</p> <p>La poste de Thoiry est installée depuis le premier janvier dans les locaux de la mairie</p> <p>Le lundi soir, pendant la permanence de la mairie seuls les achats de timbres et le retrait d'objets sont possibles.</p>	<p>La Mairie est ouverte :</p> <p>Le lundi de 18h à 20 h</p> <p>Le mercredi de 9h à 11h</p> <p>Le vendredi de 9h à 11h</p> <p>M. Jérôme ESQUEVIN est présent en Mairie le lundi de 18 à 20 heures ou sur rendez-vous. Les adjoints et la plupart des élus effectuent une permanence le même jour .</p>	<p>Pendant la période scolaire, les horaires d'ouverture de la bibliothèque sont les suivants :</p> <p>Le lundi de 16h 30 à 19h 00</p> <p>Le mercredi de 10h 00 à 12h 00</p>

Déchetterie de Saint-Alban-Leysse

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Le dimanche de 8 h 30 à 12 h 30—les jours fériés de 8 h 30 à 12 h 30 (sauf les jours de Noël, de l'an et du 1er mai.)

Cette déchetterie est gratuite pour les particuliers.

Ordures ménagères

L'enlèvement des ordures ménagères est le mardi matin.

Rappel : les conteneurs à ordures sont exclusivement réservés aux résidences secondaires et aux habitations éloignées de la tournée du camion de collecte.

Tous les autres usagers doi-

vent impérativement être équipés de poubelles individuelles, notamment ceux qui sont en bordure immédiate du passage du camion.

De plus ces conteneurs ne doivent contenir que des déchets ménagers : le verre, les gravats, le bois, les végétaux n'y ont pas leur place.

Plan local d'urbanisme

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête sont déposés à la mairie du 23 août jusqu'au 22 septembre 2004 inclus afin que chacun puisse en prendre connaissance les lundis de 9 h à 11 h 30 et de 18 h à 20 h , les mercredis de 9 h à 11h 30, les vendredis de 9 h

à 11 h 30 et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser, par écrit, au commissaire enquêteur à la mairie.

M. HERREMAN, demeurant Chemin du Replein à SAINTE HELENE DU LAC (73800), est désigné en qualité de commissaire

enquêteur et recevra personnellement à la mairie le 23 août, les 3 et 22 septembre 2004 de 9h à 11 h 30;

La vie des associations

ADMR du plateau de la Leysse et du Nivolet

Contacts pour Thoiry : Mme Chantal RAVACHOL 04.79.28.41.99

Mme Madeleine ROSSI 04.79.28.40.85

Bien que cette manifestation ne se soit pas déroulée sur le territoire de la commune, il convient de souligner le repas dansant organisé par l'ADMR du plateau de la Leysse et du Nivolet. En effet de nombreux Thoirzans se sont engagés dans cet événement pour faire connaître cette jeune association et pour qu'elle dispose d'un peu d'avance de trésorerie. Depuis 6 mois, Chantal en parlait et se démenait pour tout mettre en place, et le dimanche 8 février, à midi, la salle des fêtes de Saint-Jean d'Arvey était prête à accueillir les nombreux convives pour le grand pot au feu campagnard cuisiné par l'équipe réputée de Joseph, Louis, Gilbert et Patrick.

Bénévoles, salariées et amis de l'association ont donné beaucoup de leur temps pour que le repas soit réussi ; et à leur grande satisfaction, les échos ont été unanimes : tout était excellent, bien chaud et copieux. Les invités venaient de toutes les communes environnantes, notamment avec une forte délégation de Thoiry et tous étaient heureux de revoir des connaissances, certaines perdues de vue depuis plusieurs années. L'orchestre a su se mettre également à l'écoute des convives et la piste de danse a été occupée jusqu'en début de soirée. Pour un coup d'essai, ce fut donc un coup de maître !

ACCA de Thoiry

Président : M. Michel VOIRON, Trésorier : M. Marcel FRANCONY,

Secrétaire : M. Michel FRANCONY

L'ouverture générale de la chasse est fixée au dimanche 12 septembre à 7h 00.

Associations des Amis de La Fougère

Président : M. Pascal PACHOUD, Trésorier : M. Jean-Laurent BODY, Secrétaire: M. Daniel. AUBRON

Outre l'animation du hameau de la Fougère, l'association a pour but la sauvegarde du patrimoine naturel et culturel. Chaque année, après avoir fait une fournée de pain, elle réunit également les habitants du hameau pour un grand repas.

Gymnastique volontaire

Les cours adultes reprendront début octobre, à St Jean d'Arvey et aux horaires suivants :

Le mardi de 20 h à 21 h

Le jeudi (stretching) de 20h 15 à 21 h 15

Pour plus de renseignements contacter Mme Karine Molleins au 04 79 28 46 32



Le THOIRZAN est édité par la commune de THOIRY.

Ont participé à la conception de ce bulletin : Dominique Duhem, Laetitia DUMAS, Jérôme ESQUEVIN, Madeleine ROSSI et Lucien MOLLARD.

Nous rappelons que toutes les bonnes volontés et sources d'inspiration sont les bienvenues.

Commune
adhérente

